

ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE FAITE AUX ENFANTS EN HAÏTI

UN BREF APERÇU

Note d'information

CONTEXTE

En 2006, le bureau du Secrétaire général des Nations Unies a publié le premier rapport mondial sur la violence faite aux enfants. Ce fut la première étude au niveau mondial dans laquelle sont considérées toutes les formes de violence contre les enfants (communément appelée VACS, selon son sigle en anglais, qui signifie Violence Against Children Survey). Les résultats de cette étude ont démontré la nécessité pour les pays de concevoir et de mettre en œuvre des systèmes de collecte de données et de recherches, dans le but d'alimenter les politiques et les programmes publics d'une part et d'identifier les enfants les plus vulnérables d'autre part. Forts des résultats de l'enquête il avait été recommandé aux pays de : 1) renforcer l'engagement et les actions au niveau local et au niveau national ; 2) interdire toutes les formes de violence contre les enfants ; 3) prioriser la prévention ; 4) renforcer les capacités de tous les acteurs qui travaillent avec et pour les enfants ; 5) développer et mettre en œuvre des systèmes nationaux de collecte de données et réaliser des recherches.

En réponse à cet appel à l'action, le gouvernement d'Haïti a réalisé en 2011, en partenariat avec l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), et les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) une enquête sur la violence faite aux enfants (VACS). La VACS avait pour objectif primordial de mesurer la prévalence et les conséquences de la violence physique, émotionnelle et sexuelle perpétrée contre les enfants. Par ailleurs, les résultats de ladite enquête devaient aussi servir à renforcer les capacités de l'Etat haïtien à concevoir, mettre en œuvre, et évaluer les programmes de prévention, tout en construisant des systèmes efficaces de protection des enfants.

Les objectifs principaux de la VACS d'Haïti étaient de:

- générer des informations pour guider les stratégies de prévention, d'identification, et de réponse à la violence contre les enfants ;
- estimer la durée de prévalence de la violence sexuelle, physique, et émotionnelle contre les enfants (sur les moins de 18 ans) ;
- identifier les facteurs de risque et les mesures de protection pour la violence sexuelle, physique, et émotionnelle à l'égard des enfants ;
- déterminer les conséquences sanitaires et sociales de la violence contre les enfants ;
- évaluer si les informations sur l'existence des services médicaux, psychosociaux, juridiques, et de protection pour les enfants qui ont été victimes de violences physiques et sexuelles en Haïti sont connues et si ces services sont utilisés. Le cas échéant déterminer les obstacles à l'accès à ces services;
- évaluer l'impact du tremblement de terre du 12 janvier 2010 et de cette crise humanitaire complexe et prolongée sur la violence sexuelle ; et
- identifier de nouvelles pistes de recherches.

L'enquête sur la violence faite aux enfants a été menée en 2012 sous la supervision du CDC par un institut haïtien de recherches : l'Institut Interuniversitaire de Recherche et de Développement (INURED). Les acteurs clés de la protection de l'enfant en Haïti collaborent à travers une structure multisectorielle reconnue comme un Comité de Coordination (CC). Le CC est composé des parties prenantes du gouvernement, des partenaires non gouvernementaux, et des organisations internationales. Il a fourni des informations nécessaires au déroulement de l'enquête et a travaillé en étroite collaboration avec le CDC et INURED pour effectuer les recherches. Les membres du Comité de Coordination sont :

Gouvernement :

- L'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatiques (IHSI)
- Le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST)
- Le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP)

- Le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP)
- Le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF)
- L'Institut du Bien-Être Social et de Recherches (IBESR)
- La Brigade de Protection des Mineurs (BPM)

Partenaires non gouvernementaux :

- L'INURED : Institut Interuniversitaire de Recherche et de Développement
- Haïti Adolescent Girls Network
- KOFAVIV
- PhotoFanm+Fi
- Kay Fanm
- L'Association Nationale de Protection des Femmes et Enfants Haïtiens (ANAPFEH)

Partenaires internationaux

- Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)
- Les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC)
- L'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID)
- Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)
- World Vision

MÉTHODOLOGIE

La VACS est une enquête nationale sur les ménages. L'équipe de recherche a utilisé un questionnaire standardisé administré au niveau des ménages pour déterminer leur statut socio-économique actuel. L'utilisation d'un questionnaire distinct pour les 13 à 24 ans a permis de recueillir des données sur les points suivants : données démographiques ; statut socio-économique ; relations parentales ; éducation ; connectivité générale à la famille ; amis et communauté ; état civil ; servitude domestique ; déplacement suivant le tremblement de terre de janvier 2010 ; comportements et pratiques sexuelles ; relations sexuelles en échange d'argent ou de marchandises ; grossesse ; dépistage

du VIH / SIDA ; expériences de violence physique, psychologique, et sexuelle ; résultats pour la santé associés à l'exposition à la violence ; utilisation des services de santé ; et obstacles à leur utilisation.

Un échantillonnage aléatoire simple a été utilisé sur des grappes géographiques pour produire des données représentatives sur le plan national. L'étude a été réalisée dans les secteurs de dénombrement standard, appelés Section d'énumération (SDE), aussi bien que parmi les Déplacés Internes (PDI) qui vivaient dans des camps et zones d'installation de tentes à la suite du tremblement de terre de 2010. Un total de 2 916 interviews ont été réalisés : 1 457 femmes, avec un taux de réponse global de 85,6 pour cent, et 1 459 hommes, avec un taux de réponse global de 82,0 pour cent, ont été interviewés. Les résultats préliminaires de l'édition 2012 de la VACS en Haïti ont été émis en 2012. Un rapport final devrait être publié en 2014.

Tableau 1. Pourcentage de personnes qui ont déclaré avoir subi des abus et l'exploitation sexuelle, selon l'âge et le sexe

	FEMME	HOMME
Personnes âgées de 13–17 ans qui ont subi une forme quelconque de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois	19.0	10.9
Personnes âgées de 18–24 ans qui ont subi une forme quelconque de violence sexuelle avant l'âge de 18 ans	25.7	21.2
Personnes âgées de 18–24 ans qui ont connu une relation sexuelle physiquement forcée avant l'âge de 18 ans	6.3	1.9
Personnes âgées de 18–24 ans qui ont décrit leur premier rapport sexuel, avant l'âge de 18 ans, comme indésirable	23.1	11.1
Personnes âgées de 18–24 ans qui ont subi des abus sexuels et indiqué que l'auteur était de cinq ans plus âgés ou plus	78.1	34.8

RÉSULTATS CLÉS

L'enquête a révélé que plus d'un quart des enfants de sexe féminin et plus de 20 pour cent des enfants de sexe masculin ont subi des sévices sexuels avant l'âge de 18 ans. Ces résultats indiquent que l'abus sexuel est un problème majeur en Haïti. Ils soulèvent également des préoccupations, compte tenu du fait que la plupart des programmes de prévention ou de réponse à la violence sexuelle ciblent les femmes et les filles, en lieu et place des enfants en général.

Une autre préoccupation soulevée par les résultats de cette étude concerne les jeunes femmes entre 19 et 24 ans qui ont été victimes de violence émotionnelle ou sexuelle durant leur enfance. Ce groupe de jeunes femmes a davantage tendance à rapporter un faible usage de préservatifs et des partenaires sexuels multiples au cours des 12 derniers mois, comparé à des jeunes filles du même âge qui n'ont pas eu à vivre de pareilles

Tableau 2 : Pourcentage de personnes qui ont subi des violences physiques, selon l'âge et le sexe

	FEMME	HOMME
Personnes âgées de 13–17 ans qui ont expérimenté une forme quelconque de violence physique au cours des 12 derniers mois	38.1	36.4
Personnes âgées de 18–24 ans qui ont expérimenté une forme quelconque de violence physique avant l'âge de 18 ans	60.5	57.2
Personnes âgées de 18–24 ans qui ont subi la violence physique de la part d'un membre adulte du ménage, avant 18 ans	55.9	54.4
Personnes âgées de 18–24 ans qui ont connu la violence physique à travers une figure d'autorité dans la communauté, tels que les enseignants, la police, etc. avant l'âge de 18 ans	21.1	20.0

expériences durant leur enfance. Cela pose à la fois un problème d'ordre psychologique et de santé publique.

La violence sexuelle : abus et exploitation sexuelle

L'enquête a révélé que plus de femmes sont victimes de violences sexuelles que les hommes, avec tous les indicateurs affichant des scores plus élevés que ceux applicables aux enfants de sexe masculin.

La violence physique

La violence physique constitue un grand défi sur le chemin d'Haïti vers une société exempte de violence. La VACS constate que la punition physique semble être imposée à peu près également aux enfants de sexe féminin et masculin avec la plupart des violences physiques se produisant dans le ménage (voir le tableau 2).

La violence émotionnelle

Plus de femmes âgées entre 18 et 24 ans (34,6 pour cent) que d'hommes (27,2 pour cent) pour la même tranche d'âge ont rapporté avoir subi une violence émotionnelle avant l'âge de 18 ans par un membre adulte du ménage.

Utilisation de services par les enfants victimes de violences sexuelles

L'enquête révèle que très peu de femmes ou d'hommes âgés entre 18 et 24 ans qui avaient subi une violence sexuelle avant l'âge de 18 ans ont effectivement reçu des services appropriés (10,0 pour cent pour les femmes et 6,6 pour cent pour les hommes). Ceci inclut l'assistance médicale, l'assistance psychologique, l'assistance légale, les services de protection pour les personnes victimes de violences sexuelles, bien que plus de la moitié de ces femmes (57,0 pour cent) et environ un tiers des hommes (37,4 pour cent) ont confié à quelqu'un d'autre ce qui leur était arrivé.

La violence sexuelle et les comportements à risque

L'enquête a montré que les jeunes femmes (âgés de 19 à 24 ans) qui ont déclaré avoir subi des violences sexuelles au cours de leur enfance étaient plus susceptibles d'avoir plusieurs partenaires sexuels au cours des 12 derniers mois (36,4 pour cent), comparativement à ceux qui n'avaient pas connu de violence durant leur enfance

(29,4 pour cent). Avoir de multiples partenaires sexuels est un facteur de risque connu pour la propagation des infections sexuellement transmissibles (IST), y compris le VIH.

Plan de réponse national à la VACS

Le but de la VACS d'Haïti était de rendre disponible des statistiques qui pourraient être utilisées pour améliorer la capacité du pays à concevoir, à mettre en œuvre et à évaluer des programmes de prévention de la violence, et à construire des systèmes de protection de l'enfance. Depuis la fin de l'enquête, le groupe de travail multisectoriel a dirigé ses efforts vers le développement d'un plan d'action national complet pour répondre aux conclusions de l'étude. Sous la direction du Ministère des Affaires Sociales et du Travail, le MSTF coordonne une action multisectorielle en réponse aux résultats de l'enquête.

Comme la protection de l'enfant nécessite une réponse multisectorielle, l'accent sera mis essentiellement sur la protection des enfants contre la violence, les abus, l'exploitation, la négligence, et sur la nécessité de les garder au sein d'une famille qui tient à eux et où ils se sentent en sécurité. Une tâche qui nécessite une coordination soigneusement conçue entre les services visant la santé, l'éducation, le psychosocial, la lutte contre la pauvreté, et d'autres services encore. Dans cette perspective, le MSTF implique dans les discussions devant conduire à l'élaboration de la réponse nationale différents secteurs, incluant la justice, la police, et la santé.

Dans cette perspective, le Comité de Coordination ou MSTF est engagé dans divers secteurs de la réponse nationale, y compris la justice et la police, la santé, l'éducation, les services sociaux, et la société civile incluant les ONG offrant des services aux victimes. S'inspirant des modèles conçus et expérimentés dans d'autres pays ayant déjà élaboré leur plan de réponse, le Comité de Coordination (MSTF) va indiquer les premiers pas vers l'élaboration de la réponse nationale.

Réactivation du Comité de Coordination

Le Ministère des Affaires Sociales et du Travail va utiliser les résultats de l'enquête relatifs à la VACS d'Haïti 2012 pour mobiliser les membres du Comité

de Coordination (MSTF) et pour engager tous les secteurs du gouvernement et de la société civile pour concevoir une réponse intégrée et globale. La clé de cet engagement sera de veiller à ce que tous les partenaires et les intervenants mettent l'accent sur les politiques et les services qui favorisent le développement d'un cadre juridique et politique cohérent qui interdit toutes les formes de violence, et remet en question les normes sociales qui tolèrent la violence — ceci en renforçant la capacité de tous ceux qui travaillent avec et pour les enfants ainsi que les familles pour faire la promotion d'une culture non-violente. De plus, le Comité de Coordination travaillera pour s'assurer que les protocoles et les services sont vraiment à l'écoute des enfants, et que ces derniers sont traités et soignés avec la gamme complète des services nécessaires. Le Comité de Coordination travaillera à assurer l'intégration de la société civile, des dirigeants communautaires, des intervenants, et des membres de la communauté pour lutter contre les attitudes et les actions sociales et culturelles qui peuvent entrer en conflit avec les droits humains et la protection des enfants.

Engager davantage de ressources humaines pour soutenir l'élaboration du plan de réponse

Basé sur les enseignements tirés de l'élaboration de plans de réponse dans d'autres pays, le Comité de Coordination collabore avec des partenaires internationaux pour engager des consultants internationaux et locaux pour soutenir l'élaboration du Plan de réponse d'Haïti. Ces consultants seront responsables de la coordination de la logistique liés à la collecte d'informations, la convocation des parties prenantes, la réalisation d'une analyse des coûts, l'organisation du lancement, et d'autres tâches. En outre, ces consultants seront chargés de mobiliser des ressources supplémentaires, telles que les relations avec les dirigeants nationaux, les figures emblématiques, les spécialistes techniques, et l'équipe de communications du projet, etc.

En appui au Plan de réponse à la VACS, l'équipe de consultants sera également responsable de faire une revue de la législation existante. Il participera à l'animation d'ateliers, la rédaction du Plan de réponse, et facilitera son lancement tout en travaillant avec les acteurs gouvernementaux impliqués dans

le Plan d'intervention afin de rendre concrets leurs engagements.

Les éléments potentiels du Plan de réponse

Le MSTF préparera un plan de réponse sectoriel pour s'assurer d'une approche compréhensive et intégrée. Il renforcera l'intégration des programmes existant en matière de bien-être, genre, santé, éducation, et justice en vue d'assurer une réponse adaptée. Quelques axes prioritaires ont déjà été identifiés dans un rapport initial. Ce sont :

Un programme d'éducation contre la violence basée sur le genre en milieu scolaire

Les résultats de la VACS indiquent que les professeurs (particulièrement ceux de sexe masculin) représentent des personnes en position d'autorité qui ont tendance à abuser sexuellement des enfants en Haïti. En même temps, les écoles constituent un excellent canal pour transférer aux enfants toutes les capacités dont ils ont besoin pour se protéger contre la violence tant en milieu scolaire que dans d'autres circonstances.

Le MSTF travaillera avec le projet pour engager l'USAID, l'UNICEF, et d'autres acteurs internationaux dans le développement de programmes et de politiques qui faciliteront la mise en œuvre d'actions plus efficaces de prévention et de réponse contre la violence basée sur le genre. Le MSTF travaillera avec les intervenants internationaux et nationaux actuels pour le développement d'outils éducationnels et de formation en vue d'améliorer l'environnement scolaire.

Services de prise en charge et de suivi des survivants de viols

L'étude VACS et d'autres études conduites dans d'autres pays ont démontré qu'un très grand nombre de clients qui fréquentent les structures de santé, pour une prise en charge médicale à la suite d'un viol, sont âgés de moins de 18 ans. En plus, dans plusieurs pays et structures, les services auxquels les survivants de viol peuvent accéder sont essentiellement conçus pour les adultes. Très peu de services sont équipés pour adresser les besoins complexes et multidimensionnels des enfants

et adolescents qui ont expérimenté le viol. De ce fait, le MSTF engagera les partenaires actuels à travailler dans ce secteur. Cela inclura un partenariat avec Together for Girls, laquelle organisation a récemment développé une série de considérations techniques et mesures d'accompagnement pour ses employés. Lesdites considérations ont servi de guide aux fournisseurs de services médicaux pour répondre aux besoins uniques et adresser les droits des enfants et des adolescents qui ont expérimenté les violences sexuelles et l'exploitation. Le MSTF adaptera les matériels existant en collaboration avec des partenaires. Ces outils seront lancés au niveau des établissements de santé en Haïti.

Implication des champions de haut niveau

Maintenir l'élan au sein du MSTF s'avère un grand défi. Le moment est tout à fait décisif pour engager des alliés politiques du gouvernement au plus haut niveau en vue de contribuer à la réponse et de prévenir les violences basées sur le genre tant au niveau physique que sexuelles. Le MSTF en partenariat avec d'autres partenaires engagera des champions avant le lancement public des résultats de la VACS prévu pour le mois de novembre 2014.

Lancement de la VACS et du Plan de réponse

Le MSTF entend lancer publiquement l'étude relative à la VACS et le Plan de réponse en deux étapes. Les résultats de l'étude en tant que tels seront publiés en été 2014. Durant ce lancement, le MSTF communiquera au grand public des détails sur le processus d'élaboration du plan de réponse nationale devant suivre l'étude. Ledit Plan sera présenté en février 2015. En plus de ces événements publics, le MSTF convoquera un atelier au cours duquel des acteurs intervenants dans différents secteurs seront invités à prendre des positions qui seront relayés par les médias.

DÉFIS AU NIVEAU DE LA COLLECTE DE DONNÉES

- Les données de la VACS ont été fortement influencées par la situation d'après le tremblement de terre ;
- L'absence d'une stratégie pour engager tous les membres du Comité de Coordination dans l'exécution du processus de formulation et de mise en œuvre de la réponse ;
- Des actions isolées pour répondre à la violence faite aux enfants sont en cours, et ce en dehors d'une stratégie nationale unique de protection des enfants ;
- Le cadre légal de protection doit être complété et les capacités institutionnels des acteurs impliqués dans la protection des enfants renforcées.

LEÇONS APPRISSES

Le Comité de Coordination, sous le leadership du MAST, partagera les leçons apprises et échangera des informations avec le gouvernement haïtien et ses partenaires en transformant les résultats de l'étude en actions. Des représentants du Comité de Coordination ont participé à une conférence au Swaziland en mai 2014 en vue de partager l'expérience d'Haïti, les bonnes pratiques en cours, et les leçons apprises de la conduite de l'étude à date.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Philippe Cantave
Program Director/Chief of Party
HPP/AKSE
Futures Group
pcantave@futuresgroup.com
www.healthpolicyproject.com

Contactez-nous

Health Policy Project
One Thomas Circle NW, Suite 200
Washington, DC 20005

www.healthpolicyproject.com
policyinfo@futuresgroup.com

Le Projet de Politique Sanitaire est un accord coopératif de 5 ans financé par l'Agence Américaine pour le Développement International sous l'égide de l'accord # AID-OAA-A-10-00067, qui a pris effet le 30 septembre 2010. Ce projet est mis en œuvre par le Futures Group en collaboration avec le Plan International USA, Futures Institute, Partners in Population and Development, le Bureau Régional Afrique (PPD ARO), Population Reference Bureau (PRB), RTI International, et la l'Alliance du Ruban Blanc pour une Maternité sans Risque (WRA).

Les informations fournies dans ce document ne constituent pas des informations officielles émanant du Gouvernement américain et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les positions de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international.